



Bureau CME

3 juin 2026

PROJET DE SOINS 2026-2030

Les principes de méthodologie :

- Bilan du projet de soins 2020-2025.

- Construction et validation des 4 axes principaux avec les GHU :
 - Assurer une prise en charge globale et individualisée et un haut niveau de qualité et de sécurité.
 - Prioriser le développement des compétences cliniques et accompagner l'évolution des métiers.
 - Concilier la conduite des organisations et el management des équipes.
 - Promouvoir la recherche et l'innovation en santé.

- Construction du projet à partir des contributions des GHU.
- Participation et avis des CSIRMT et de la CSIRMT centrale.

1- ASSURER UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE ET INDIVIDUALISÉE DES PATIENTS ET UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS

- Développer la culture de la gestion des risques liés aux soins
- Développer le respect des bonnes pratiques
- Sécuriser et renforcer les actions pour améliorer la sécurisation du circuit du médicament
- Améliorer la qualité de la tenue du dossier de soins

- Promouvoir la juste prescription et la pertinence des soins
- Développer la bientraitance et la réflexion éthique dans les soins
- Associer le patient aux processus de soins et intégrer l'expérience patient dans l'organisation et la dispensation des soins

2 - PRIORISER LE DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CLINIQUES ET ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS

- Accompagner et développer l'excellence paramédicale
- Construire une politique de formation pour développer la qualité du raisonnement clinique et le prendre soin
- Développer une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants et des nouveaux arrivants de toutes les filières paramédicales
- Accompagner les professionnels dans le développement des nouvelles compétences autorisées par les évolutions réglementaires

- Développer une stratégie prospective de développement de la pratique avancée et des protocoles de coopération basée sur l'évolution des besoins en santé et la démographie des pathologies chroniques
- Structurer l'accès à des fonctions d'encadrement et d'encadrement supérieur dans le respect du principe d'équité et les accompagner dans leur prise de fonction
- Permettre aux professionnels d'accéder à de nouvelles modalités de formation continue intégrant la simulation en santé

3. CONCILIER LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET LE PILOTAGE DES ORGANISATIONS

- Renforcer les compétences managériales des cadres de santé et le recentrer sur leurs missions
- Faire évoluer nos organisations et intégrer plus d'innovation
- Doter les cadres de santé d'outils innovants véritables leviers managériaux

4- PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EN SANTÉ

- Renforcer le développement de l'innovation et de la recherche paramédicale
- Développer la formation des cadres et des équipes à la recherche clinique et managériale
- Favoriser le développement des recherches sur les outils numériques au service des soignants
- Organiser et promouvoir le transfert des données issues de la recherche paramédicale dans l'évolution des pratiques cliniques